

Service de base		
1	Limite de poids maximale	
1.1	Colis de surface (kg)	20.0
1.2	Colis-avion (kg)	20.0
2	Dimensions maximales admises	
2.1	Colis de surface	
2.1.1	2m x 2m x 2m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non
2.1.2	1.5m x 1.5m x 1.5m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Oui
2.1.3	1.05m x 1.05m x 1.05m (ou 2m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non
2.2	Colis-avion	
2.2.1	2m x 2m x 2m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non
2.2.2	1.5m x 1.5m x 1.5m (ou 3m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Oui
2.2.3	1.05m x 1.05m x 1.05m (ou 2m somme de la longueur et du plus grand pourtour)	Non
Services supplémentaires		
3	Acceptation de colis encombrants	Non
Eléments du service des colis		
5	Echange d'informations par voie électronique	
5.1.1	Utilisation d'un système de suivi et de localisation	Non
6	Distribution à domicile	
6.1	Première tentative de distribution effectuée à l'adresse physique du destinataire	Non
6.2	En cas d'échec, un avis de passage est laissé au destinataire	
6.3	Destinataire peut payer les taxes ou droits dus et prendre physiquement livraison de l'envoi	Non
6.4	Il y a des restrictions gouvernementales ou légales vous limitent dans la prestation du service de livraison à domicile.	Oui
6.5	Nature de cette restriction gouvernementale ou légale. in accordance with the General Customs Law Article 195 and 196	
7	Signature attestant l'acceptation du colis	
7.1	Lors de la distribution ou de la remise d'un colis	
7.1.1	la signature de la personne prenant livraison de l'envoi, est obtenue	Oui
7.1.2	données d'une carte d'identité enregistrés	Oui
7.1.3	autre forme d'accusés de réception	Oui
7.1.4	nature de l'accusé de réception identity card or passport	
7.2	Colis ordinaires	
7.2.1	La signature du destinataire ou d'un mandataire de celui-ci	Oui
7.2.2	La signature d'un mandataire de fait	Oui
7.3	Colis avec valeur déclarée	
7.3.1	La signature du destinataire ou d'un mandataire de celui-ci	Oui
7.3.2	La signature d'un mandataire de fait	Oui
Service des colis avec valeur déclarée		
8	Acceptation de colis de surface avec valeur déclarée	Non
9	Acceptation de colis-avion avec valeur déclarée	Non
10	Mentions utilisées pour la désignation des colis avec valeur déclarée	
10.1	Etiquette rose CP 74	Non
10.2	Etiquette CP 73 et étiquette rose portant la mention «Valeur déclarée»	Non
Service des colis contre remboursement		
11.1	Acceptation des colis contre remboursement	
11.1.1	A l'expédition	Non
11.1.2	A la réception	Non
Service de distribution express		
12	Service facultatif de distribution express fournis	Non
Colis avec avis de réception		
13	Acceptation des avis de réception pour	
13.1	Colis ordinaire	Oui
13.2	Colis avec valeur déclarée	Non
Colis francs de taxes et de droits		
14	Acceptation des colis	Non
Colis fragiles		
15	Acceptation de colis fragile	Non
Service de groupage «Consignments»		
16	Assurance de groupage «Consignment» sur la base d'accords bilatéraux	Non
Service de logistique intégrée		

17	Assurance d'un service de logistique intégré sur la base d'accords bilatéraux	Oui	
Adresses concernant les accords bilatéraux			
18	Coordonnées de la personne chargée des questions concernant les accords bilatéraux		
Nom:	M. Jorge Raposo Callaú		
Titre ou Fonction:	DIRECTOR DE OPERACIONES		
Adresse:	AGENCIA BOLIVIANA DE CORREOS AV. MARISCAL SANTA CRUZ, CENTRO DE COMUNICACIONES LA PAZ, PB N°1248. LA PAZ BOLIVIA		
Tél:	1: (+591)72099120 2: (+591)2152423		
Fax:	(+)		
E-mail	jorge.raposo@correos.gob.bo agbc@correos.gob.bo		
Matières radioactives et matières infectieuses admissibles			
19	Matières radioactives admissibles pour		
19.1	Colis-avion		
		Arrivants	Non
		Partants	Non
19.2	Colis avec valeur déclarée		
		Arrivants	Non
		Partants	Non
20	Envois contenant des matières infectieuses admissibles pour		
20.1	Colis-avion		
		Arrivants	Non
		Outbound parcels	Non
20.2	Colis avec valeur déclarée		
		Arrivants	Non
		Partants	Non
Taxes supplémentaires – Douane			
21	Colis non passibles de droits de douane		
21.1	Seuil au-dessous duquel les colis sont exempts de droits de douane et autres taxes	Oui	
21.2	Montant correspondant à ce seuil		
	Monnaie locale		696.00 Bs.
	USD		100
	Commentaires:		
22	Colis passibles de droits de douane		
22.1	Perception d'une taxe de dédouanement sur les colis soumis à un dédouanement ou à une inspection douanière à l'importation	Oui	
22.2	Montant du droit considéré		
	Monnaie locale		7.00 Bs.
	USD		1
	Commentaires:		
23	Perception d'une taxe de dédouanement pour tous les envois déclarés en douane	Non	
	Commentaires:		
24	Frais administratifs sur les colis soumis à un dédouanement ou à une inspection douanière	Non	
	Commentaires:		
Taxes spéciales – Magasinage			
25	Taxe de magasinage sur les colis conservés au-delà des délais prescrits ou en cas de renvoi à l'expéditeur ou de réexpédition	Oui	
25.1	Montant de la taxe par jour et par colis		
	Monnaie locale		2.00 Bs.
	DTS		0.20
25.2	Quand la taxe n'est pas journalière, la période considérée est		
Taxes de livraison spéciales			
26	Taxe au moment la livraison des colis	Oui	
26.1	Montant de la taxe		
	Monnaie locale		10.0
	DTS		1.5
Taxes spéciales – Poste restante			
27	Service de poste restante assuré	Oui	
27.1	Montant de la taxe par colis		
	Monnaie locale		0
	DTS		0
27.2	Quand la taxe n'est pas par colis, mode de calcul utilisé		
Dispositions spéciales – Traitement des envois acceptés à tort			
28	Renvoi des colis aux expéditeurs	Oui	
Zones de distribution			
29	Facteurs distribuent les colis		

Empresa de Correos de Bolivia (ECOBOL)

BOA

29.1	à tous les destinataires	Non	Nom du bureau:	RESPONSABLE DE OPERACIONES POSTALES LA PAZ - SANTA CRUZ
29.2	uniquement dans certaines zones	Oui	Nom:	M. WILMER NINA - YSMAELA RODRIGUEZ
	Commentaires:		Fonction:	RESPONSABLE DE OPERACIONES POSTALES LA PAZ - SANTA CRUZ
			Adresse:	AGENCIA BOLIVIANA DE CORREOS AV. MARISCAL SANTA CRUZ, CENTRO DE COMUNICACIONES LA PAZ, PB N°1248. LA PAZ - BOLIVIA
Collection				
30	Retrait des colis aux bureaux de poste concernés			AGENCIA BOLIVIANA DE CORREOS CALLE JUNIN N° 150 SANTA CRUZ - BOLIVIA
30.1	toutes les adresses	Oui	Tél:	1: (+591)2152423 2: (+591)72109324
30.2	dans des zones spécifiques uniquement	Non	Fax:	(+)
	Commentaires:		E-Mail:	wilmer.nina@correos.gob.bo ysmaela.rodriguez@correos.gob.bo
Procédures de distribution applicables aux colis passibles de droits de douane et de taxes			Demandes de retrait de colis, de modification ou de correction d'adresse	
31	Procédure pour la distribution des colis passibles de droits de douane		35	Acceptation de demandes de retrait de colis, de modification ou de correction d'adresse
31.1	Prise en charge du colis au bureau de douane	Oui	35.1	Bureau central (dans le pays de destination) auquel les demandes doivent être adressées
31.2	Livraison du colis à l'adresse du destinataire et perception des droits de douane et des taxes au moment de la livraison	Non	Nom du bureau:	AGENCIA BOLIVIANA DE CORREOS
31.3	Livraison du colis à l'adresse du destinataire après paiement des droits de douane et des taxes	Non	Nom:	Mme ISABEL ORTIZ DAVALOS
31.4	Remise du colis au guichet du bureau de poste contre paiement immédiat des droits de douane et des taxes	Non	Fonction:	ENCARGADA DE RECLAMACIONES INTERNACIONALES
31.5	Autre in customs postcard		Adresse:	AGENCIA BOLIVIANA DE CORREOS AV. MARISCAL SANTA CRUZ, CENTRO DE COMUNICACIONES LA PAZ, PB N°1248. LA PAZ - BOLIVIA
			Tél:	1: (+591)22152423 2: (+591)72031686
			Fax:	(+)
			E-Mail:	isabel.ortiz@correos.gob.bo agbc@correos.gob.bo
Period of retention			Dispositions spéciales – Force majeure	
32	Délai de garde applicable aux colis		36	Acceptation des dispositions en matière de responsabilité en cas de force majeure
32.1	Délai normal	60 Day(s)	36.1	Acceptation des dispositions en matière de responsabilité pour les colis avec valeur déclarée à bord de navires et d'aéronefs
32.2	Délai exceptionnel	60 Day(s)	36.2	Acceptation des réserves du destinataire ou de l'expéditeur au moment de la livraison
33	Délai de garde des colis postaux dont l'arrivée ne peut être notifiée au destinataire ou adressés poste restante			
33.1	Délai normal	60 Day(s)		
33.2	Délai exceptionnel	60 Day(s)		
Colis retenus d'office			Special provisions - Customs declarations	
34	Une liste des adresses électroniques des personnes de contact pour les formules de comptables et les bulletins de vérification est temporairement tenue à jour et publiée en dehors des recueils. Veuillez vous référer à la circulaire n° 75/2020 du Bureau international de l'UPU. La personne de contact au Bureau international de l'UPU pour la mise à jour de cette liste est : jean-marc.coeffic@upu.int.		37	Nombre de déclarations en douane CN 23 requis pour les colis arrivants
			37.1	Nombre de déclarations en douane CN 23 requis pour les colis en transit
			37.2	Langues dans lesquelles les déclarations en douane CN 23 peuvent être établies Espagnol

Dispositions spéciales – Mode de transmission des documents d'accompagnement

38 Documents fixés aux colis correspondants **Oui**

38.1 Les documents annexés à la feuille de route **Non**

Service à la clientèle

39 Système de suivi en ligne fournis **Non**

Service aux opérateurs désignés

40. Système de réclamations par Internet pour les colis **Non**

40.1 Coordonnées du bureau chargé du traitement des réclamations concernant les colis postaux

Nom du bureau: AGENCIA BOLIVIANA DE CORREOS
 Nom: Mme ISABEL ORTIZ DAVALOS
 Fonction: ENCARGADA DE RECLAMACIONES INTERNACIONALES
 Adresse: AGENCIA BOLIVIANA DE CORREOS AV. MARISCAL SANTA CRUZ, CENTRO DE COMUNICACIONES LA PAZ, PB N°1248. LA PAZ - BOLIVIA
 Tél: 1: (+591)72031686
 2: (+591)72011907
 Fax: (+)
 E-Mail: isabel.ortiz@correos.gob.bo
 agbc@correos.gob.bo

Heures d'ouverture du service des réclamations ainsi que les jours de fermeture hebdomadaire de ce service

Heures d'ouverture (Local)

Jour	Heures d'ouverture 1	Heures d'ouverture 2
Lundi	08:30-12:30	14:30-18:30
Mardi	08:30-12:30	14:30-18:30
Mercredi	08:30-12:30	14:30-18:30
Jeudi	08:30-12:30	14:30-18:30
Vendredi	08:30-12:30	14:30-18:30
Samedi	09:00-12:00	-
Dimanche	-	-

Langues Anglais Espagnol

Jours fériés nationaux**41.1 Jours fériés nationaux**

Jours fériés nationaux en 2020

Mois	Date(s)	Jours fériés nationaux – Description
Janvier	1	AÑO NUEVO
Janvier	22	DIA DEL ESTADO PLURINACIONAL
Février	24	LUNES DE CARNAVAL

Février	25	MARTES DE CARNAVAL
Avril	10	VIERNES SANTO
Mai	1	DIA DEL TRABAJO
Juin	11	CORPUS CHRISTY
Juin	21	AÑO NUEVO AYMARA
Août	6	DÍA DE LA INDEPENDENCIA
Novembre	2	DIA DE LOS MUERTOS (TODO SANTOS)
Décembre	25	NAVIDAD

Jours fériés nationaux en 2021

Mois	Date(s)	Jours fériés nationaux – Description
Janvier	1	AÑO NUEVO
Janvier	22	DIA DEL ESTADO PLURINACIONAL DE BOLIVIA
Février	15	LUNES DE CARNAVAL
Février	16	MARTES DE CARNAVAL
Avril	2	VIERNES SANTO
Mai	1	DIA DEL TRABAJO
Juin	3	CORPUS CHRISTY
Juin	21	AÑO NUEVO AYMARA
Août	6	DIA DE LA INDEPENDENCIA
Novembre	2	DIA DE LOS DIFUNTOS (TODO SANTOS)
Décembre	25	NAVIDAD

Jours fériés régionaux/locaux**41.2 Jours fériés régionaux/locaux**

Jours fériés régionaux/locaux en 2020

Mois	Date(s)	Jours fériés régionaux/locaux – Localités et description
Février	10	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE ORURO
Avril	15	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE TARIJA
Mai	25	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE CHUQUISACA
Juillet	16	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE LA PAZ
Septembre	14	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE COCHABAMBA
Septembre	24	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE SANTA CRUZ ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE PANDO

Novembre	10	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE POTOSI
Novembre	18	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DEL BENI

Jours fériés régionaux/locaux en 2021

Mois	Date(s)	Jours fériés régionaux/locaux – Localités et description
Février	10	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE ORURO
Avril	15	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE TARIJA
Mai	25	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE CHUQUISACA
Juillet	16	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE LA PAZ
Septembre	14	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE COCHABAMBA
Septembre	24	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE SANTA CRUZ ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE PANDO
Novembre	10	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DE POTOSI
Novembre	18	ANIVERSARIO DEL DEPARTAMENTO DEL BENI

Annulation des droits

42 Annulation des droits quand ils concernent

42.1	Renvoi du colis à l'expéditeur	Oui
42.2	Réexpédition du colis vers une tierce partie	Non
42.3	Abandon du colis par l'expéditeur	Oui
42.4	Perte ou destruction du colis	Non
42.5	Spoliation ou avarie du colis	Non

Réexpédition à l'intérieur du pays de destination

43.1	Réexpédition effectuée en l'absence de demande de la part de l'expéditeur ou du destinataire	Non
43.2	Perception de frais en cas de réexpédition	Oui
43.3	Montant des frais de réexpédition (DTS)	0,28
Commentaires: Pour chaque kg.		

Dispositions diverses – Exploitation du service des colis

44.1	Service des colis exploité par votre opérateur postal désigné	Oui
44.2	Service des colis exploité par une ou plusieurs entreprises de transport	Non
44.3	Prestation du service des colis sur l'ensemble du territoire national	Oui

Codes postaux	Localités

Bureau(x) d'échange chargé(s) du traitement des colis

45 Coordonnées des bureaux d'échange chargés du traitement des colis postaux

Nom du bureau: LA PAZ
Code CTCI: BOLPBA
Nom: Mme Veronica Miranda
Fonction: Supervisor de Encomiendas internacionales
Adresse: AGENCIA BOLIVIANA DE CORREOS - EDIFICIO PALACIO DE COMUNICACIONES AV. MARISCAL SANTA CRUZ. LA PAZ - BOLIVIA
Tél: 1: (+5912)2152423
2: (+)
Fax: (+5912)2152423
E-Mail: veronica.miranda@correos.gob.bo
agbc@correos.gob.bo

Heures d'ouverture du service et le ou les jours d'ouverture du bureau d'échange pendant la semaine

Heures d'ouverture (Local)

Jour	Heures d'ouverture 1	Heures d'ouverture 2
Lundi	08:00-16:00	-
Mardi	08:00-16:00	-
Mercredi	08:00-16:00	-
Jeudi	08:00-16:00	-
Vendredi	08:00-16:00	-
Samedi	08:00-16:00	-
Dimanche	-	-

Observations/commentaires:

new hours due to pandemic

Nom du bureau: SANTA CRUZ - BOLIVIA
Code CTCI: BOSRZA
Nom: M. Carlos Gumiel
Fonction: Responsable de Operaciones Postales
Adresse: AGENCIA BOLIVIANA DE CORREOS SANTA CRUZ - BOLIVIA
Tél: 1: (+591)68384903
2: (+)
Fax: (+)
E-Mail: carlos.gumiel@correos.gob.bo
agbc@correos.gob.bo

Heures d'ouverture du service et le ou les jours d'ouverture du bureau d'échange pendant la semaine

Heures d'ouverture (Local)

Jour	Heures d'ouverture 1	Heures d'ouverture 2

Lundi	08:00-15:30	-
Mardi	08:00-15:30	-
Mercredi	08:00-15:30	-
Jeudi	08:00-15:30	-
Vendredi	08:00-15:30	-
Samedi	09:00-12:00	-
Dimanche	-	-

Observations/commentaires:

new hours due to pandemic

Normes de distribution

46-47 Voir les annexes.

Code à barres

48 Modèle de code à barres apposé sur la totalité des colis postaux internationaux sortants.

CP00018002 4BO



Normes de distribution - Colis-avion

Nom du BE LA PAZ
 Code CTCI BOLDPA
 Téléphone (+591)22152423
 Télécopie (+)
 Horaires de fonctionnement Lun-ven: 08:00 -12:00 et 14:30 - 18:30
 De l'aéroport de destination au destinataire

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone		
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Lundi	00:00 - 07:00	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Lundi	07:01 - 23:59	Jeudi	Vendredi	Lundi
Mardi	00:00 - 07:00	Jeudi	Vendredi	Lundi
Mardi	07:01 - 23:59	Vendredi	Lundi	Mardi
Mercredi	00:00 - 07:00	Vendredi	Lundi	Mardi
Mercredi	07:01 - 23:59	Lundi	Mardi	Mercredi
Jeudi	00:00 - 07:00	Lundi	Mardi	Mercredi
Jeudi	07:01 - 23:59	Mardi	Mercredi	Jeudi
Vendredi	00:00 - 07:00	Mardi	Mercredi	Jeudi
Vendredi	07:01 - 23:59	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Samedi	00:00 - 23:59	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Dimanche	00:00 - 23:59	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
LPB, CBB, SRZ.	LA PAZ, COCHABAMBA, SANTA CRUZ.

Zone 2:

Codes postaux	Villes
SRE, TJA, POI, ORU.	SUCRE, TARIJA, POTOSI, ORURO.

Zone 3:

Codes postaux	Villes
TDD, CIJ.	TRINIDAD, COBIJA.

Arrivée au bureau d'échange:

Temps de dédouanement: 09:00 A 16:00

Envois passibles de droits de douane:	2 hours
Envois non passibles de droits de douane:	30 minutes

Observations:

Normes de distribution - Colis-avion

Nom du BE LA PAZ
 Code CTCI BOLPBB
 Téléphone (+591)22374143
 Télécopie (+591)22362748
 Horaires de fonctionnement Lun-ven: 08:00 -12:00 et 14:30 - 18:30
 De l'aéroport de destination au destinataire

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone		
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Lundi	00:00 - 07:00	Jeudi	Vendredi	Lundi+1
Lundi	07:01 - 23:59	Vendredi	Lundi+1	Mardi+1
Mardi	00:00 - 07:00	Vendredi	Lundi	Mardi+1
Mardi	07:01 - 23:59	Lundi	Mardi+1	Mercredi+1
Mercredi	00:00 - 07:00	Lundi	Mardi	Mercredi+1
Mercredi	07:01 - 23:59	Mardi	Mercredi+1	Jeudi+1
Jeudi	00:00 - 07:00	Mardi	Mercredi	Jeudi+1
Jeudi	07:01 - 23:59	Mercredi	Jeudi+1	Vendredi+1
Vendredi	00:00 - 07:00	Mercredi	Jeudi	Vendredi+1
Vendredi	07:01 - 23:59	Jeudi	Vendredi+1	Lundi+1
Samedi	00:00 - 23:59	Jeudi	Vendredi	Lundi+1
Dimanche	00:00 - 23:59	Jeudi	Vendredi	Lundi+1

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
LPB, CBB, SRZ.	LA PAZ, COCHABAMBA, SANTA CRUZ.

Zone 2:

Codes postaux	Villes
SRE, TJA, POI, ORU.	SUCRE, TARIJA, POTOSI, ORURO.

Zone 3:

Codes postaux	Villes
TDD, CIJ	TRINIDAD, COBIJA

Arrivée au bureau d'échange:

Temps de dédouanement:

Envois passibles de droits de douane:	2 hours
Envois non passibles de droits de douane:	30 minutes

Observations:

Normes de distribution - Colis-avion

Nom du BE SANTA CRUZ

Code CTCI BOSRZA

Téléphone (+591 3)3347445

Télécopie (+591 3)3341333

Horaires de fonctionnement Lun-ven: 08:00 -12:00 et 14:30 - 18:30

De l'aéroport de destination au destinataire

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone		
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Lundi	00:00 - 07:00	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Lundi	07:01 - 23:59	Jeudi	Vendredi	Lundi+1
Mardi	00:00 - 07:00	Jeudi	Vendredi	Lundi
Mardi	07:01 - 23:59	Vendredi	Lundi	Mardi+1
Mercredi	00:00 - 07:00	Vendredi	Lundi	Mardi
Mercredi	07:01 - 23:59	Lundi	Mardi	Mercredi+1
Jeudi	00:00 - 07:00	Lundi	Mardi	Mercredi
Jeudi	07:01 - 23:59	Mardi	Mercredi	Jeudi+1
Vendredi	00:00 - 07:00	Mardi	Mercredi	Jeudi
Vendredi	07:01 - 23:59	Mercredi	Jeudi	Vendredi+1
Samedi	00:00 - 23:59	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Dimanche	00:00 - 23:59	Mercredi	Jeudi	Vendredi

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
LPB-CBB-SRZ	SANTA CRUZ, LA PAZ, COCHABAMBA.

Zone 2:

Codes postaux	Villes
SRE - TJA -POI - ORU	SUCRE, TARIJA, POTOSI, ORURO.

Zone 3:

Codes postaux	Villes
TDD - CIJ	TRINIDAD, COBIJA

Arrivée au bureau d'échange:

Temps de dédouanement:

09:00 A 16:00

Envois passibles de droits de douane:	2 hours
Envois non passibles de droits de douane:	30 minutes

Observations:

Normes de distribution - Colis-avion

Nom du BE SANTA CRUZ
 Code CTCI BOSRZB
 Téléphone (+591)68384903
 Télécopie (+591)
 Horaires de fonctionnement Mon-Fri: 08:00 -15:30
 De l'aéroport de destination au destinataire

Arrivée à l'aéroport		Jours de distribution par zone		
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Lundi	00:00 - 07:00	Jeudi	Vendredi	Lundi+1
Lundi	07:01 - 23:59	Vendredi	Lundi+1	Mardi+1
Mardi	00:00 - 07:00	Vendredi	Lundi	Mardi+1
Mardi	07:01 - 23:59	Lundi	Mardi+1	Mercredi+1
Mercredi	00:00 - 07:00	Lundi	Mardi	Mercredi+1
Mercredi	07:01 - 23:59	Mardi	Mercredi+1	Jeudi+1
Jeudi	00:00 - 07:00	Mardi	Mercredi	Jeudi+1
Jeudi	07:01 - 23:59	Mercredi	Jeudi+1	Vendredi+1
Vendredi	00:00 - 07:00	Mercredi	Jeudi	Vendredi+1
Vendredi	07:01 - 23:59	Jeudi	Vendredi+1	Lundi+1
Samedi	00:00 - 23:59	Jeudi	Vendredi	Lundi+1
Dimanche	00:00 - 23:59	Jeudi	Vendredi	Lundi+1

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
SRZ - LPB - CBB	SANTA CRUZ, LA PAZ, COCHABAMBA.

Zone 2:

Codes postaux	Villes
SRE - TJA - POI- ORU	SUCRE, TARIJA, POTOSI, ORURO.

Zone 3:

Codes postaux	Villes
TDD - CIJ	TRINIDAD, COBIJA.

Arrivée au bureau d'échange:

Temps de dédouanement:

Envois passibles de droits de douane:	2 hours
Envois non passibles de droits de douane:	30 minutes

Observations:

Normes de distribution - Colis de surface

Nom du BE LA PAZ
 Code CTCI BOLPBC
 Téléphone (+591)22152423
 Télécopie (+591)2152423
 Horaires de fonctionnement Mon-Fri: 08:00 -16:00
 De l'aéroport/port/BE de destination au destinataire

<i>Arrivée à l'aéroport</i>		<i>Jours de distribution par zone</i>		
Jour	Heures	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Lundi	00:00 - 07:00	Lundi+1	Mardi+1	Mercredi+1
Lundi	07:01 - 23:59	Mardi+1	Mercredi+1	Jeudi+1
Mardi	00:00 - 07:00	Mardi+1	Mercredi+1	Jeudi+1
Mardi	07:01 - 23:59	Mercredi+1	Jeudi+1	Vendredi+1
Mercredi	00:00 - 07:00	Mercredi+1	Jeudi+1	Vendredi+1
Mercredi	07:01 - 23:59	Jeudi+1	Vendredi+1	Lundi+1
Jeudi	00:00 - 07:00	Jeudi+1	Vendredi+1	Lundi+1
Jeudi	07:01 - 23:59	Vendredi+1	Lundi+1	Mardi+1
Vendredi	00:00 - 07:00	Vendredi+1	Lundi+1	Mardi+1
Vendredi	07:01 - 23:59	Lundi+1	Mardi+1	Mercredi+1
Samedi	00:00 - 23:59	Lundi+1	Mardi+1	Mercredi+1
Dimanche	00:00 - 23:59	Lundi+1	Mardi+1	Mercredi+1

Définition des zones

Zone 1:

Codes postaux	Villes
LPB-CBB-SRZ	LA PAZ - COCHABAMBA- SANTA CRUZ

Zone 2:

Codes postaux	Villes
SRE - ORU - POI -TJA	SUCRE - ORURO - POTOSI - TARIJA

Zone 3:

Codes postaux	Villes
TDD - CIJ	TRINIDAD, COBIJA.

Arrivée au bureau d'échange:

Temps de dédouanement: J+4

Envois passibles de droits de douane:	2 hours
Envois non passibles de droits de douane:	30 minute

Observations:

ALL THE CHARGES SURFACE ARE DIRECTED SINGLE TO THE OFFICE OF CHANGE OF LPB (LA PAZ).

Dernière date de validation: 2016-09-06